

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Soins de santé de l'avenir

Les personnes vivent plus longtemps et, malgré les contraintes de l'âge avancé, veulent rester dans leur foyer le plus longtemps possible. Les prestations fournies par les organisations d'aide et de soins à domicile tiennent compte de cette tendance. Pourtant, le secteur est soumis à des pressions politiques, ce qui mobilise l'Association faîtière des organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif. **Par Daniela Baumann**



Photo: Spitex Verband Schweiz, Alan Meier

Grâce aux soins à domicile, de nombreuses personnes, surtout âgées, peuvent rester dans leur environnement.

Les soins prodigués aux personnes malades, handicapées ou âgées à leur domicile ont existé bien avant les hôpitaux, mais ce n'est que depuis les années 80 que l'aide à domicile et les soins extra-hospitaliers sont connus sous la dénomination «Aide et soins à domicile». Des organisations tant commerciales que d'intérêt public offrent des prestations correspondantes. Avec 80 pour cent des heures fournies, cette seconde catégorie domine clairement le marché. Réunies dans l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile, la faîtière de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif, ces organisations se distinguent des prestataires privés par leur mandat de prestations public et garantissent à l'ensemble de la population une couverture de base en la matière, même dans les régions les plus reculées. Beatrice Mazenauer, Secrétaire centrale de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile, le résume ainsi: «Vous ne nous entendrez jamais dire, contrairement à la concurrence, qu'un déplacement d'un quart d'heure juste pour une injection d'insuline, ce n'est pas rentable.»

Les organisations locales, plus de 600, rattachées à l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile à travers leur association cantonale, fonctionnent de manière indépendante et dispensent chaque jour aide et soins au domicile de 200 000 clientes et clients. Conformément aux besoins analysés, les tâches englobent pour l'essentiel des prestations de soins, mais aussi de l'aide au quotidien, un aspect tout aussi important selon Beatrice Mazenauer. «Cette deuxième dimension de notre activité a une grande valeur sociale et préventive. Nous n'effectuons pas les travaux ménagers à la place de nos clients, mais les conseillons et adaptons ce qui doit éventuellement l'être, afin qu'ils puissent s'en occuper eux-mêmes le plus longtemps possible» explique-t-elle. Le succès dépend beaucoup de l'environnement social. «Nous associons les proches à notre travail et les encadrons aussi.»

Dans les années 80 et 90, une vague de fusions a consolidé le marché de l'aide et de soins à domicile. Depuis, les prestations sont réunies sous un même emblème. 1994 a été une année clé avec,

d'une part, la naissance de l'actuelle Association suisse des services d'aide et de soins à domicile par la fusion de l'Association suisse des organisations d'aide familiale (ASOAF) avec la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC) et, d'autre part, l'intégration des soins extra-hospitaliers à la nouvelle loi sur l'assurance maladie (LAMal), en tant que prestations prises en charge.

Pressions politiques

Les prestations de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile sont essentielles au vaste réseau de la santé suisse, d'où une collaboration étroite avec les prestataires tels que médecins, pharmacies, hôpitaux et foyers, mais aussi avec la Croix-Rouge, Pro Senectute ou l'Association Alzheimer. «Les débuts ont été difficiles car notre Association a dû trouver sa place à côté des nombreux autres acteurs sur le marché de la santé», se souvient Beatrice Mazenauer. Pour preuve, une initiative parlementaire lancée quelques années après l'inscription dans la LAMal des soins extra-hospitaliers, demandant de les limiter à 60 heures par personne et trimestre. «Fort heureusement, il a été possible de prévenir l'application de cette restriction».

Les pressions politiques n'ont pas cessé pour autant. La menace des programmes d'économies cantonales plane toujours sur les prestations de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif, organisées de manière fédéraliste et financées par les assureurs, les cantons ainsi que les clientes et clients. À Berne, par exemple, le Grand Conseil a déjà supprimé l'allocation cantonale pour l'aide dans la vie quotidienne. «Une telle action à courte vue met en péril le service public et contribue à déconnecter de nouveau aide et soins», craint Beatrice Mazenauer. «Nous ferons tout notre possible pour que cela n'arrive pas. Le groupage des prestations est une plus-value pour les patients et évite les problèmes des interfaces».

Même si la souveraineté des cantons est la limite de l'Association, l'exigence qu'elle pose est claire: «Pour que le principe de l'ambulatoire avant l'hospitalier reste valable, il faut que la politique affiche son soutien aux services

d'aide et de soins à domicile. En cas de réduction, les coûts consécutifs pour l'économie dépasseraient – et de loin – les économies à court terme.»

Garantir et former la relève

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile représente les intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif vis-à-vis des milieux politiques, autorités, partenaires et assureurs à l'échelle nationale. Elle se charge également de mener les négociations avec ces derniers. Enfin, elle œuvre en faveur de la formation professionnelle. Le développement decelle-ci dans le domaine de la santé s'effectue sous l'égide de l'organisation du monde du travail OdASanté, en coopération avec les associations H+ (hôpitaux) et Curaviva (homes et institutions sociales).

Une étape jalon a été franchie récemment avec l'abaissement de l'âge d'admission aux professions de la santé, ce qui a ouvert la voie à l'apprentissage ASSC (employé/e spécialisé/e en santé). Cela n'est pas resté sans effet: les contrats d'apprentissage auprès des organisations locales sont en forte hausse. Beatrice Mazenauer reste cependant convaincue que la formation de la relève doit encore être stimulée davantage si l'on veut éviter une future pénurie de personnel. En plus, la demande de demain ne visera pas que la formation professionnelle initiale et supérieure, mais aussi les qualifications de niveau HES et universitaire, le monde des soins devenant plus complexe.

Les organisations locales trouvent suffisamment de candidats. Néanmoins, l'Association met tout en œuvre pour que l'Aide et soins à domicile à but non lucratif reste un employeur attrayant. Les salaires et conditions d'embauche généralement conformes aux exigences cantonales sont capables de soutenir la compétition des hôpitaux et homes. Au regard de l'évolution démographique, les prestations d'aide et de soins à domicile représentent un marché de croissance offrant des emplois sûrs. Beatrice Mazenauer, qui dirige l'Association depuis 1995, précise encore que le travail est captivant, varié et responsable, mais aussi que les exigences d'efficacité sont énormes. «Inutile de presser encore plus

le citron, les employés atteignent leurs limites», met-elle en garde contre de nouvelles mesures d'économies.

Association patronale et professionnelle

L'association faîtière des organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif est une association à la fois patronale et professionnelle. Dans cette double fonction, elle élabore pour ses membres des argumentaires sur différents thèmes spécialisés. Elle fournit aussi des outils-types, par exemple pour l'analyse des besoins, l'établissement des comptes, l'enregistrement des heures de travail, visant une harmonisation des données dans toute la branche pour assurer leur comparabilité. Enfin, elle assume diverses tâches de communication pour la branche.

Depuis le début de l'année, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile est membre de l'Union patronale suisse car, selon Beatrice Mazenauer, elle veut: «Profiter des connaissances et du savoir-faire de l'UPS dans les questions de politique patronale tout en ayant accès aux plus hautes instances pour présenter ses exigences.» Le contingentement des employés étrangers est un tel sujet. «Actuellement, nous examinons comment l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse affectera nos organisations, puis nous déposerons nos revendications.» ■



Fondation: 1994

Membres: 26 associations cantonales avec plus de 600 organisations locales

Président: Walter Suter

Secrétaire centrale: Beatrice Mazenauer

Contact

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Sulgenauweg 38

Case postale 1074, 3000 Berne 23

Tél. +41 (0)31 381 22 81

www.spitex.ch, admin@spitex.ch